

## Déclaration de conformité UE

N° de document / mois. Année : DOC03566063-0000 / 26.05.2025

Pour le produit désigné ci-après

Nom du produit :

#### PLENTICORE MP S, M G3

nous déclarons par la présente, qu'il est conforme aux exigences essentielles énoncées dans la législation d'harmonisation désignée ci-après :

- Directive 2014/53/UE Directive sur les équipements hertziens (JO L 153 du 22.05.2014, p. 62)
- Directive 2011/65/UE Directive RoHS (JO L 174 du 01.07.2011, p. 88)

L'annexe à la déclaration de conformité UE contient de plus amples informations sur le respect de ces directives.

Cette déclaration s'applique à tous les exemplaires fabriqués selon les plans de fabrication correspondants, qui font partie intégrante de la documentation technique. La déclaration perd sa validité si une modification est apportée à l'appareil.

La présente déclaration est faite sous la responsabilité du fabricant ou de son mandataire par

KOSTAL Solar Electric GmbH Hanferstraße 6, 79108 Fribourg-en-Brisgau, Allemagne

Frank Henn

(Gérant de société)

Date: 26.05.2025

Brook Spile

i. V. Frank Greizer (Responsable du département Développement)

L'annexe fait partie intégrante de la présente déclaration.

La présente déclaration certifie la conformité du produit à la législation d'harmonisation précitée, sans toutefois constituer une garantie concernant les propriétés.



# Annexe à la déclaration de conformité UE

N° de document / mois. Année : DOC03566063-0000 / 26.05.2025

Pour le produit désigné ci-après

Nom du produit :

### PLENTICORE MP S, M G3

L'indication des normes harmonisées pertinentes qui ont été utilisées ou l'indication des spécifications pour lesquelles la conformité est déclarée :

Normes harmonisées relatives à la directive

- Directive sur les équipements hertziens Article 3 (1) a)
  - EN 62109-1:2010
  - EN 62109-2:2011
  - EN 62311:2008
- Directive sur les équipements hertziens Article 3 (1) b)
  - EN 61000-3-2:2014
  - EN 61000-3-3:2013
  - EN 61000-3-11:2000
  - EN 61000-3-12:2011
  - EN 61000-6-2:2005/AC:2005
  - EN 61000-6-3:2007/A1:2011/AC:2012
  - EN 301 489-1 V1.9.2
- Directive sur les équipements hertziens Article 3 (2)
  - ETSI EN 300 328 V2.2.2 (2019)
- Directive RoHS :
  - EN IEC 63000:2018

Autres documents normatifs ou spécifications techniques appliqués (non publiés au Journal officiel de l'UE) :

Normes non harmonisées relatives à la directive

- Directive sur les équipements hertziens Article 3 (1) a)
  - EN 50663:2017
- Directive sur les équipements hertziens Article 3 (1) b)
  - EN IEC 61000-3-2:2019 + A1:2021
  - EN IEC 61000-3-11:2019
  - EN IEC 61000-6-2:2019
  - EN IEC 61000-6-3:2021
  - EN 62920:2017
  - ETSI EN 301 489-1 V2.2.3 (2019-11)
  - ETSI EN 301 489-17 V3.2.4 (2020-09)

#### **SOLAR ELECTRIC**



La documentation technique d'accompagnement de la déclaration de conformité contient des informations supplémentaires sur le respect des références ci-dessus.